

**AEROPORT DE PAU.** Deux nouveaux contrats vont être signés pour répondre aux exigences du tribunal administratif quant à la ligne aérienne sur Londres

## La CCI de nouveau en piste

: Alain Babaud

En tant que gestionnaire de l'aéroport de Pau-Pyrénées, la Chambre de commerce de Pau-Béarn avait jusqu'au 10 juillet pour revoir et corriger les contrats la liant à la compagnie à bas prix (low-cost) Ryanair sur la ligne aérienne Pau-Londres. Par jugement du tribunal administratif de Pau datant du 3 mai. Un mois de réflexion aura suffi. Réunis en assemblée générale, lundi soir, à Pau, les élus consulaires ont autorisé leur président, Michel Brau, à rompre les liens actuels à l'amiable pour en sceller de nouveaux. Deux contrats vont être signés dans quelques jours. Le premier avec Ryanair Limited, « concernant les services de l'aéroport ». Le second avec la Société Airport Marketing Services Limited, « le nouveau contrat de services de marketing sur Internet ».

La délibération adoptée, à l'unanimité moins deux voix, doit être communiquée au tribunal administratif, ce qui va de soit, ainsi qu'à la Communauté européenne, « alors qu'on n'est pas obligé de le faire » indiquait hier Michel Bernos, en l'absence de Michel Brau, hospitalisé pour quelques jours. « Le principe économique reste le même », ajoute le directeur général. A savoir : le transporteur draine vers le Béarn une clientèle qui participe à la vie économique locale, et la CCI soutient cette activité par certaines conditions d'accueil et des aides au marketing.

**De 400 à 436500 E d'aides.** Le montant annuel de ses aides, qui sont loin de faire l'unanimité dans le paysage aéroportuaire de l'Adour, était jusque là de 400 000 E. Non seulement la CCI persiste, mais le volume grimpe à 436 500 E. Une somme que la chambre de commerce n'entend plus porter seule. Dès le départ, les collectivités locales que sont le Conseil général, le Conseil régional, la communauté d'agglomération, etc, devaient prendre leur part des aides au marketing. Ce qui n'a pas été le cas. Ses nouveaux contrats en mains, la chambre consulaire espère bien y remédier rapidement et revenir en force sur le marché, très concurrentiel, des destinations low-cost.

« Nous pouvons aujourd'hui assurer le maintien de la ligne avec Londres, et nous avons maintenant un contrat modèle, aux chapitres mieux identifier, qui n'a rien d'exclusif et nous allons nous développer » indique Michel Bernos. Premier objectif : rétablir la ligne sur Amsterdam, interrompue début janvier après seulement quelques jours d'aller-retour. La compagnie low-cost BasiqAir Transavia demandait 250000 E d'aides. Le conseil régional d'Aquitaine a préféré s'abstenir, estimant qu'il ne lui revenait pas de « financer des lignes aériennes » (notre édition du 2 décembre dernier), particulièrement dans un contexte d'incertitude réglementaire.

**Après Amsterdam, Rome ?** Les contacts n'ont pas été coupés. Mais Jean-Luc Cohen, directeur de l'aéroport, précise qu'il faudra tout de même quelques temps pour réaffecter un avion, du personnel, relancer les contrats, etc. D'autres destinations, déjà évoquées pour certaines, ressortent également des cartons. Rome en premier lieu, avec le concours de... Ryanair. Mais Jean-Luc Cohen évoque aussi la Belgique, Stockholm. La CCI réaffirme ainsi son ambition d'« ouvrir une ligne low-cost par an » au départ de l'aéroport de Pau-Pyrénées.

Les nouveaux contrats sont présentés comme un socle propice à construire l'avenir. Reste à savoir quel accueille leur réserveront le tribunal administratif, la Communauté européenne et la compagnie



Des aides marketing à Ryanair vont passer de 400 000 E à 436 500 E

PHOTO TADEUSZ KLUBA

aérienne Air Méditerranée, opérant depuis l'aéroport voisin et concurrent de Tarbes-Ossun.